

Demande de Permis de construire

Autre permis de construire

Désignation du permis

Permis de construire N° PC 013 105 24 00033

Identité du ou des demandeurs

Identité : [Dénomination] BOUYGUES IMMOBILIER - [Raison sociale] Promoteur immobilier

Numéro professionnel (SIRET) : 56209154601009

Type de société : SA

Représentant : Monsieur Quentin cyril

Adresse : 4 Quai d'Arenc 13002 MARSEILLE 02

Complément d'adresse : Le Mirabeau (Code INSEE 13202)

Adresse email : c.quentin@bouygues-immobilier.com

Indicatif si pays étranger :

Téléphone : 0646190104

Pays : France

Division territoriale :

 J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

Correspondant

Identité : [Dénomination] SARL GALLO ARCHITECTES - [Raison sociale] ARCHITECTE

Numéro professionnel (SIRET) : 83001063300014

Type de société : SARL

Représentant : Monsieur GALLO JEAN FABRICE

Adresse : 31 RUE DE LA LOGE 13002 MARSEILLE 02

Complément d'adresse : (Code INSEE 13202)

Adresse email : contact@gallo-architecte.com

Indicatif si pays étranger :

Téléphone : 0491919213

Pays : France

Division territoriale :

 J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le terrain

Adresse du (ou des) terrain(s)

Adresse : Chemin du Pont de l'Auture 13560 SENAS

Complément d'adresse : Auture Ouest (Code INSEE 13105)

Superficie totale du terrain (m²) : 17883

Situation du terrain

 Ma demande porte sur le domaine public

Références cadastrales

Préfixe	Section	Numéro	Surface (m²)	Observation	Partielle
0	AC	90	8060	mesurée	Non
0	AC	91	2832	mesurée	Non
0	AC	92	2739	Mesurée	Non
0	AC	93	1076	mesurée	Non

Préfixe	Section	Numéro	Surface (m²)	Observation	Partielle
0	AC	94	1180	Mesurée	Non
0	AD	20	1996	Mesurée	Oui

Situation juridique du terrain

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? :	Non
Le terrain est-il situé dans un lotissement ? :	Non
Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? :	Non
Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbaine) ? :	Non
Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P) ? :	Non
Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N) ? :	Non

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation :

À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

Architecte

Je déclare sur l'honneur que mon projet entre dans l'une des situations pour lesquelles le recours à l'architecte n'est pas obligatoire

Identité :	[Dénomination] SARL Jean-Fabrice Gallo Architectes - [Raison sociale] Architecte	Numéro professionnel (SIRET) :	83001063300014
Représentant :	Monsieur Gallo Jean-Fabrice	Type de société :	SARL
Adresse :	31 Rue de la Loge 13002 MARSEILLE 02	Téléphone :	0491919213
Complément d'adresse :	(Code INSEE 13202)	Télécopie :	
		Adresse email :	contact@gallo-architecte.com
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes :	S19038PC000389876		
Conseil régional de l'ordre de :	S19038		

Nature du projet envisagé

- Nouvelle construction
- Travaux sur construction existante
- Le terrain doit être divisé en propriété ou en jouissance avant l'achèvement de la (ou des) construction(s)

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Réalisation d'un ensemble immobilier composé de 2 dossiers de demandes de permis de construire valant division parcellaire de 160 logements, dans le cadre de l'OAP "Pont de l'Auture". Le présent dossier PCVD 2 AUTURE OUEST, comprend 70 logements constitué de 2 bâtiments collectifs, de 7 bâtiments intermédiaires et de 8 villas individuelles, y compris :- la réalisation de voiries et de 131 stationnements, dont 17 stationnements visiteurs- une voie douce reliant différents secteurs de la ville- des locaux pour le stationnement des 2 roues- des zones paysagères d'agrément pour infiltration des eaux de pluie (pour l'ensemble de l'opération, PCVD 1 EST et PCVD 2 OUEST)A noter : Les transformateurs, les locaux ordures ménagères et boîtes aux lettres, pour l'ensemble de l'opération, PCVD 1 EST et PCVD 2 OUEST, sont situés dans l'emprise du PCVD 1 EST.La puissance électrique nécessaire au PCVD 2 Ouest est de 475kVA dont 75kVA pour les IRVE.

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet :	475
Si votre projet est un ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installé sur le sol, indiquez sa puissance crête kW :	
Indiquez la destination de l'énergie produite :	

Informations complémentaires

Nombre total de logements créés :	70
dont individuels :	8

dont collectifs :

62

Répartition du nombre total de logements créés par type de financement

Logement Locatif Social :

28

Accession Sociale (hors PTZ) :

Prêt à taux zéro (PTZ) :

Autres financements :

42

Mode d'utilisation principale des logements

Mode d'utilisation principale :

Vente

S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser :

Si le projet porte sur une annexe à l'habitation, précisions

Piscine Garage Véranda Abri de jardin Autres annexes à l'habitation

Précisez :

Si le projet est un foyer ou une résidence, à quel titre

Type de résidence :

Veuillez préciser le type de résidence :

Nombre de chambres créées en foyer ou dans un hébergement d'un autre type :

Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces

1 pièce :

2 pièces :

6

3 pièces :

35

4 pièces :

29

5 pièces :

6 pièces et plus :

Nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé

Au dessus du sol :

3

Au dessous du sol :

0

Les travaux comprennent notamment

Extension Surélévation Création de niveaux supplémentaires

Information sur la destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public ou d'intérêt collectif

Transport Enseignement et recherche Action sociale Ouvrage spécial Santé Culture et loisir

Construction périodiquement démontée et ré-installée

Période(s) de l'année durant laquelle (lesquelles) la construction doit être démontée :

Stationnement

Nombre de places avant réalisation du projet :

5

Nombre de places après réalisation du projet :

131

Places de stationnement affectées au projet, aménagées ou réservées en dehors du terrain sur lequel est situé le projet

Adresse 1 des aires de stationnement

Numéro :

Voie :

Lieu dit :

Code postal :

Commune :

Adresse 2 des aires de stationnement

Numéro :
Voie :
Lieu-dit :
Code postal :
Commune :

Nombre de places :
Surface totale affectée au stationnement (m²) :
Surface bâtie (m²) :

Pour les commerces et cinémas

Emprise au sol des surfaces, bâties ou non, affectées au stationnement (m²) :

Destination des constructions et tableau des surfaces

Destinations	Surface existante avant travaux	Surface créée	Surface créée par changement de destination	Surface supprimée	Surface supprimée par changement de destination	Surface totale
Habitation	200	5590	0	200	0	5590
Hébergement hôtelier						
Bureaux						
Commerce						
Artisanat						
Industrie						
Exploitation agricole ou forestière						
Entrepôt						
Service public ou d'intérêt collectif						
Surfaces totales (m²)	200	5590	0	200	0	5590

À remplir lorsque le projet nécessite des démolitions

Votre projet nécessite-t-il des démolitions ? :

Type de démolition :

Veuillez décrire les travaux qui seront effectués :

démolition d'une maison individuelle et ses annexes, piscine et garage

Nombre de logements démolis :

Date approximative à laquelle le(s) bâtiment(s) dont la démolition est envisagée a(ont) été construit(s) :

Participation pour voirie et réseaux

Le propriétaire ou le bénéficiaire de la promesse de vente est-il différent du demandeur ? :

Informations pour l'application d'une législation connexe

Nature des travaux envisagés

Porte sur une installation, un ouvrage, des travaux ou une activité soumis à déclaration en application du code de l'environnement (IOTA) soumis à déclaration Loi sur l'eau en application des articles L. 214-1 et suivants du code de l'environnement :

Porte sur des travaux soumis à autorisation environnementale en application du L.181-1 du code de l'environnement :

Fait l'objet d'une dérogation au titre du L.411-2 4° du code de l'environnement (dérogation espèces protégées) :

Je ne sais pas

Porte sur une installation classée soumise à enregistrement en application de l'article L. 512-7 du code de l'environnement :

Je ne sais pas

Relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne) :

Je ne sais pas

A déjà fait l'objet d'une demande d'autorisation ou d'une déclaration au titre d'une autre législation que celle du code de l'urbanisme :

Oui

Précisez laquelle : DIOTA-240220-172359-470-018

Est soumis à une obligation de raccordement à un réseau de chaleur et de froid prévue à l'article L.712 - 3 du code de l'énergie :

Je ne sais pas

Se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable :

Je ne sais pas

Se situe dans les abords d'un monument historique :

Je ne sais pas

Porte sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques :

Je ne sais pas

Si votre projet se situe dans un site classé ou en instance de classement au titre du code de l'environnement :

Je ne sais pas

Pièces obligatoires complémentaires à joindre si votre projet comporte des constructions

Code	Description	Fichiers
Si votre projet est tenu de respecter les règles parasismiques		
PC12	L'attestation relative au respect des règles de construction parasismique au stade de la conception [Art. R. 431-16 e) du code de l'urbanisme]	PC12 Attestation relative au respect des regles de construction parasismique au stade de la conception.pdf
Si votre projet se situe dans une zone où un plan de prévention des risques impose la réalisation d'une étude		
PC13	L'attestation de l'architecte ou de l'expert certifiant que l'étude a été réalisée et que le projet la prend en compte [Art. R. 431-16 f) du code de l'urbanisme]	PC13 Attestation realisation etude PPR et prise en compte par larchitecte ou lexpert agreee.pdf
Si votre projet est tenu de respecter la réglementation thermique ou la réglementation environnementale		
PC16-1	L'attestation de respect de la réglementation thermique, lorsqu'elle est exigée en application de l'article R.122-22 du code de la construction et de l'habitation [Art. R. 431-16 j) du code de l'urbanisme]	PC16-1 Attestation de respect de la reglementation thermique.pdf
Si le terrain d'assiette doit faire l'objet d'une division avant l'achèvement de l'ensemble du projet		
PC32	Le plan de division du terrain [Art. R. 431-24 du code de l'urbanisme]	PC32 Plan de division du terrain.pdf
PC33	Le projet de constitution d'une association syndicale des futurs propriétaires [Art. R. 431-24 du code de l'urbanisme]	PC33 Projet de constitution dune association syndicale des futurs proprietaires.pdf

Pièces obligatoires complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet

Code	Description	Fichiers
Si votre projet porte sur des constructions situées dans un emplacement réservé à la réalisation d'un programme de logements par le plan local d'urbanisme ou le document en tenant lieu [Art. L. 151-41 4° du code de l'urbanisme] ou dans un secteur délimité par le plan local d'urbanisme ou le document d'urbanisme en tenant lieu dans lesquels, en cas de réalisation d'un programme de logement, une partie de ce programme doit être affectée à des catégories de logements locatifs sociaux [Art. L. 151-15 du code de l'urbanisme]		
PC17	Un tableau indiquant la surface de plancher des logements créés correspondant aux catégories de logements dont la construction sur le terrain est imposée par le plan local d'urbanisme ou le document d'urbanisme en tenant lieu [Art. R. 431-16-1 du code de l'urbanisme]	PC17 Tableau indiquant la surface de plancher des logements crees.pdf
Si votre projet porte sur la construction d'un immeuble collectif de plus de douze logements ou de plus de 800m² de surface de plancher, située dans une commune faisant l'objet d'un arrêté de carence en logements sociaux, et en l'absence de dérogation préfectorale		
PC17-2	Un tableau indiquant le nombre de logements familiaux et la part de ces logements familiaux correspondant à des logements locatifs sociaux définis à l'article L. 302-5 du code de la construction et de l'habitation hors logements financés avec un prêt locatif social [Art. R. 431-16-3 du code de l'urbanisme]	PC17-2 Tableau indiquant le nombre de logements familiaux dont logements locatifs sociaux.pdf

Pièces complémentaires à joindre si votre projet comporte des démolitions et que la demande de permis vaut demande de permis de démolir

Code	Description	Fichiers
Pièces obligatoires pour tous les dossiers		
A1	Un plan de masse des constructions à démolir ou s'il y a lieu à conserver [Art. R. 451-2 b) du code de l'urbanisme]	A1 Plan de masse des constructions a demolir.pdf
A2	Une photographie du ou des bâtiments à démolir [Art. R. 451-2 c) du code de l'urbanisme]	A2 Photographie des batiments a demolir.pdf
PC01	Un plan de situation du terrain [Art. R. 431-7 a) du code de l'urbanisme]	PC01 Plan de situation du terrain.pdf
PC02	Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier [Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme]	PC02 Plan de masse des constructions a edifier ou a modifier_1.pdf
		PC02 Plan de masse des constructions a edifier ou a modifier_2.pdf
		PC02 Plan de masse des constructions a edifier ou a modifier_3.pdf
		PC02 Plan de masse des constructions a edifier ou a modifier_4.pdf
		PC02 Plan de masse des constructions a edifier ou a modifier_5.pdf
PC03	Un plan en coupe du terrain et de la construction [Article R. 431-10 b) du code de l'urbanisme]	PC03 Plan en coupe du terrain et de la construction.pdf
PC04	Une notice décrivant le terrain et présentant le projet [Art. R. 431-8 du code de l'urbanisme]	PC04 Notice decrivant le terrain et le projet_1.pdf
		PC04 Notice decrivant le terrain et le projet_2.pdf
		PC04 Notice decrivant le terrain et le projet_3.pdf
PC05	Un plan des façades et des toitures [Art. R. 431-10 a) du code de l'urbanisme]	PC05 Plan des facades et toitures_1.pdf
		PC05 Plan des facades et toitures_2.pdf
PC06	Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement [Art. R. 431-10 c) du code de l'urbanisme]	PC06 Document graphique permettant d'apprécier le projet dans l'environnement.pdf
PC07	Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme]	PC07 Photographie situant le terrain dans l'environnement proche Art R 431-10 d.pdf
PC08	Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme]	PC08 Photographie situant le terrain dans le paysage lointain Art R 431-10 d.pdf